AU PEUPLE

De St. Landry et du Dix-septieme District Senatorial.

Vous allez bientôt être appelés de nouveau à exercer votre droit de suffrage dans l'élection d'un représentant au Congrès, de représentants aux deux branches de la Législature, et de certains officiers d'Etat et de Paroisse ; votre conduite en cette circonstance aura, non seulement une influence directe sur vos intérêts locaux, mais encore sur ceux de l'Etat, et ce qui est plus important dans les circonstances où nous sommes, sur ceux de l'Union, à qui votre Législature enverra un membre de sa représentation par l'élection d'un Sénateur.— Vos délégués, dans leur dernière Convention, ont recommandé qu'il vous fut préparé une adresse à cet égard, et ont désigné les soussignés pour remplir cette charge.

Au début de cette tâche, nous ferons remarquer que quoiqu'à différentes époques de l'histoire de notre pays, les luttes politiques aient soulevé des questions d'une haute portée, qui ont remué l'Union jusque dans ses entrailles, et ont fait partout naître, dans l'esprit des amis de la liberté gouvernementale, des craintes sur la stabilité des institutions de ce pays, nous pouvons affirmer que dans la situation présente où se trouvent les partis, qu'à aucune époque antérieure à ce moment, il n'y a eu sujet à de plus sérieuses alarmes.

Le parti des Républicains Noirs du Nord, purement sectionnel dans son caractère, réunissant tous les éléments d'une opposition naissante à la Démocratie, et guidé par un esprit factieux, fils d'une fausse philantropie, aspire à la centralisation du pouvoir entre les mains du gouvernement général, à la destruction de l'égalité qui existe entre tous les Etats; et à l'annihilation éventuelle des rapports qui existent entre le maître et l'esclave. Il a réuni sous son étendard un pouvoir si formidable qu'à la dernière élection présidentielle, il a emporté les votes de presque tous les Etats du Nord, et a réussi, comme il y comptait, à diviser le Sud. Il aurait, alors, entre ses mains les destinées du pays, et nous serions plongés dans une guerre fratricide, qui, quel qu'en fut le résultat, ne pourrait apporter à notre pays que désastre, honte et déshonneur.

Cette crise n'est pas imprévue. Le "Père de la Patrie," dans son discours d'adieu, en se retirant de la vie publique, l'a prédite, l'a signalée à ses compatriotes; et l'histoire des nations nous apprend que dans les conflits politiques nés d'hostilités et de fanatisme sectionnels, les avertissements sont dédaignés, les leçons de l'histoire méconnues et les plus grands intérêts publics sacrifiés. Il est pénible de penser qu'une nation comme la nôtre, dont la naissance date d'à peine un siècle, dont les progrès dans les arts et la civilisation ont fait l'étonnement du monde, dont la grandeur est admirée par tous les peuples, oublierait à un tel point sa grande mission, ce qu'elle se doit à elle-même et au monde, jusqu'à mettre en jeu sa propre existence dans une lutte insensée pour un pouvoir sectionnel. Cependant, il en est ainsi, et nous, du parti Démocrate National, qui seuls en portons le drapeau et marchons de concert avec l'Union, " qui ne connaissons ni Nord, ni Sud, ni Est, ni Ouest, mais notre pays tout entier," nous nous trouverions divisés chez nous, lorsque nous opposons à l'aggression du républicanisme noir, non seulement les intérêts nationaux, mais encore les nôtres propres, et l'honneur, et cela par un parti qui n'aspire qu'à un but d'une importance secondaire et infime, que parmi les grandes questions qui divisent le pays, la plus grande partie du peuple ignore entièrement. Nous n'avons pas besoin de dire que nous faisons allusion à l'unique idée du parti qui s'appelle le " parti Américain," l'amendement aux lois de naturalisation. Tout le reste est du rabachage —*sarcanet and prunella*.

Nous ne voudrions pas abaisser un parti, qui compte dans son sein des hommes dont l'honneur, l'intégrité et le patriotisme ne peuvent être mis en doute, si la crise ne réclamait toute notre sollicitude. Que de tels hommes restent membres du parti, cela ne peut être attribué qu'à ce qu'ils ont apporté peu de réflexion dans leur choix, ou que leurs habitudes d'opposition sont tellement invétérées que faire de l'opposition est pour eux une vertu ; semblables à ces vieux cavaliers qui servirent jusqu'à la fin la cause du roi Charles, quoiqu'ils le méprisassent cordialement.

Le vieux parti Whig, opposition courageuse dans son temps, a terminé glorieusement sa carrière, mais ayant été un parti d'expédients, il est mort sans laisser une trace de son passage de circonstance dans la législature du pays. Sur ses ruines s'est élevé le parti Natif Américain, qui à l'aide de quelques phrases spécieuses, entraîna dans ses rangs beaucoup de personnes qui, attirées par de beaux discours et de bruyantes professions de foi, s'inquiétèrent peu de rechercher quel était le but réel de l'organisation, et jusqu'à ce que le temps l'eût clairement démontré, le parti avait acquis tellement de force qu'il semblait devoir défier toute opposition. L'organisation de ce parti, fondée sur les bases du secret et de l'obéissance passive de l'inférieur au supérieur, était calculée pour jeter l'alarme dans l'esprit de tout sincère et libre républicain. On fut amené à une investigation plus stricte et plus raisonnée, et lorsque l'on vit au Sénat des Etats-Unis des hommes de marque, connue comme les ennemis acharnés du Sud et de ses institutions, placés là par l'agence de l'ordre secret, il se trouva assez d'hommes du Sud pour s'apercevoir du but qu'il se proposait et ils se retirèrent assez à temps de ce parti pour sauver le pays.

Le Massachusetts, le premier à la tête des Etats know-nothings, et dont la première législature se composait des dix-neuf vingtièmes des hommes de ce parti, envoya Wilson et Sumner au Sénat des Etats-Unis. New-York vint ensuite, et avec une majorité know-nothing dans sa législature, envoya la " clef de voûte de l'agitation," Seward, à cette auguste assemblée.—Jamais coup plus sournoisement perfide n'avait frappé le Sud ! Il serait inutile de suivre la marche tortueuse de ce parti dans le Nord. Infidèle à ses principes, corrompu jusqu'au fond des entrailles, et le mensonge à la bouche, il sacrifia le patriotique Fillmore afin de cajoler et diviser le Sud, tandis qu'il tentait de placer à la tête du gouvernement le traitre et imbécile Frémont. Messieurs du parti Américain, ne le croyez-vous pas ?

Examinez attentivement l'élection de la Pennsylvanie. Ne vous avait-on pas dit que là le triomphe du ticket de fusion serait un triomphe national Américain ? Et cela n'aurait-il pas été la plus ignoble victoire de l'abolitionisme ? L'élection subséquente de Cameron, le sénateur républicain noir ne vous le dit-il pas ?

En considérant tout cela, ne doit-on pas se demander pourquoi l'organisation du parti Know-Nothing se conserverait-elle dans le Sud ? Est-ce qu'il existe des projets pour l'avenir encore inconnus au peuple ? Est-ce, que la *chasse aux emplois publics* n'est pas encore repue ? Ou plutôt, est-ce qu'ils préfèrent vivre en guerroyeurs contre la société, plutôt que de servir le pays en dignes citoyens ? Il est inutile de poursuivre plus loin ces investigations ; le fait de son organisation est patent, et nous ne pouvons faire mieux que de tourner notre attention sur le parti tel que nous le trouvons ici. Une des glorifications dont se soit énorgueilli notre gouvernement républicain, c'est que tandis que le vieux monde ne maintenait l'ordre public qu'avec l'aide de puissantes armées, chez nous, le bâton du constable dans les mains d'un citoyen suffisait seul pour accomplir tout ce que pouvaient réclamer les plus grandes exigences de l'Etat ; et lorsque chaque changement dans le gouvernement, chaque inauguration d'une politique nouvelle, se produisait dans l'ancien monde, le nouvel ordre de choses ne s'impatronisait qu'appuyé par les bayonnettes, tandis que chez nous, toutes les questions graves trouvaient leur solution au fond du scrutin. On ne peut mettre en question que dans un gouvernement tel que le nôtre, le libre suffrage ne soit le *palladium* de nos libertés. Le conserver dans toute son intégrité, est le devoir le plus sacré de tous ceux qui l'exercent. Le dénaturer dans sa sincérité ne peut être que l'œuvre la plus infâme d'un traitre. Que pourrions-nous dire d'un parti qui s'empare de la boite qui renferme les votes et qui en fait une règle de conduite ; qui, pareil au plus misérable *gamester* qui STOCK le jeu de cartes, afin de tricher son confiant adversaire, essaie de perpétuer la fraude et de l'éterniser dans le pays ? Que pouvons-nous dire d'un parti qui, pour arriver à ses fins, met la loi en défi, entoure le scrutin d'une bande de mercenaires, et qui, avec l'arme de l'assassin, repousse et force l'honnête et paisible citoyen d'abandonner son droit le plus cher, celui qui, seul, par le libre exercice de son droit, est la plus ferme garantie de notre Constitution ? Le succès d'un tel parti ne pourrait jamais être que la subversion de toutes lois, de tout ordre et de tout gouvernement. Que le parti *Natif-Américain* du Sud soit responsable d'un tel état de choses, son histoire passée est là pour nous l'affirmer. Les élections de Louisville, de Baltimore et de la Nouvelle-Orleans, et plus récemment encore, l'avortement de l'effort tenté dans la ville de Washington, pour gouverner le scrutin à l'aide de nombreux *bullies*, fruits importés d'une cité voisine, nous font voir clairement chez qui se tient la fraude. Dans chacune de ces localités, le sang des citoyens a été répandu, au moment où ils exerçaient le plus sacré de leurs droits.

A la Nouvelle-Orléans, ville de 160,000 âmes, ainsi qu'à Paris, aux jours les plus sombres de la Terreur, une bande organisée d'assassins a tenu dans ses mains toutes les libertés du peuple ; elle a fait du suffrage libre une moquerie et un reproche, elle a repoussé du poll, avec félonie, des hommes tels que Thos. Slidell, notre dernier juge-président, et notre avocat-général, W. W. Elmore, sans compter des milliers d'autres.

Dans les paroisses de la campagne, nous ne connaissons pas aussi bien quels ont été les fruits du natif-américanisme, car les habitudes calmes et paisibles de nos habitants, nos manières indépendantes, la connaissance individuelle que nous avons les uns des autres et l'honorable caractère de ceux qui président aux actes du parti, nous ont mis à l'abri des résultats arrivés dans les grandes villes. Cependant telle est la récolte que moissonne cet antagonisme basé sur l'appétit de places et du pouvoir ! Que voyons-nous dans notre Paroisse ? Un parti dont la devise est : nous vous gouvernerons, ou nous vous exterminerons, et ses actions ont été d'accord avec cette devise. Pour arriver à contrôler les affaires de la Paroisse, il a réduit district après district, lorsqu'ils lui étaient opposés et son pouvoir, une fois établi, il en a usé pour se livrer à des dépenses extravagantes et au gaspillage des fonds publics, en élevant les taxations annuelles de $15,000 à plus de $26,000, il a réduit l'action du peuple à une minorité insignifiante ; il ne peut compter sur le succès que si la division se met dans nos rangs. Heureusement que ses efforts ont jusqu'à présent été sans succès et nous avons tout lieu d'espérer que leurs desseins, maintenant pleinement connus, seront défaits à tout jamais.

Le parti Démocratique a survécu à tous les grands partis nationaux qui se sont opposés à ses progrès. Il a rendu le pays triomphant dans deux guerres. Il a étendu notre territoire jusqu'aux rives du Pacifique. Il a conquis le désert, et rendu la terre et l'océan tributaires de la grandeur de notre pays. Depuis plus d'un demi-siècle, à l'exception de trois courts intervalles, il a gouverné les destinées de la République, a revêtu chaque acte du gouvernement de ses principes, comme l'effigie que nous frappons à la monnaie de l'Union. Etant par dessus tout un parti de principes, la Démocratie ne compte que sur eux pour s'élever.

Elle ne fait pas appel aux préjugés de castes ni de lieux de naissance, ni de religion. Elle considérerait comme son plus grand ennemi, l'homme qui obéirait à de semblables préjugés. Elle reconnaît comme un de ses grands principes que tous les hommes sont de droits libres et égaux. Le meilleur citoyen est, à son avis, celui qui sert le mieux son pays, qu'il soit catholique ou protestant, natif ou naturalisé ! Confiante dans la rectitude de ses vues, confiante dans la position qu'elle occupe devant le pays, confiante dans ses espérances, la Démocratie se repose sur la vérité et elle invoque votre aide et votre support. Elle en appelle au peuple de ce District et de cette Paroisse, pour se rallier sous son étendard. Elle en appelle surtout à la droiture et à la force morale de leurs opinions pour repousser la faction ensanglantée qui contrôle notre métropole commerciale. Elle appelle la vindicte de la loi sur l'illégalité, de l'émeute et de la violence dans notre pays et elle prétend défendre la Constitution contre le vandalisme et l'aggression du Nord.

J. BACHMAN LEE,
JNO. G. PRATT,
JOEL H. SANDOZ.

Etat de la Louisiane.

COUR DE DISTRICT, Paroisse St-Landry, } No 8196.

Succession de Valery Guillory.

GENEVIEVE MANUEL, de la Paroisse St. Landry, Administratrice de la Succession de feu Valery Guillory, décédé, dernièrement de la susdite Paroisse, ayant présenté un Tableau de Distribution des fonds de la dite Succession, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui, —Et attendu qu'il a été fait droit à la demande de la dite pétition par ordre de la Cour susdite en date du 9 Juillet, 1857 ;

En conséquence, avis est par le présent donné aux intéressés dans cette succession, d'avoir à déduire au Greffe de la Cour susdite, dans les trente jours qui suivront la date du présent avis, les raisons, si aucune ils ont, pour lesquelles le dit Tableau ne serait pas homologué, et l'administrateur déchargé de toute responsabilité ultérieure et son cautionnement cancellé.

L. LASTRAPES, Greffier.
Opelousas, 11 Juillet, 1857.

Sources de Bell-Cheney.

CETTE AGREABLE RETRAITE d'Eté, située dans la Paroisse St. Landry, au milieu d'une charmante Pinière, dont le terrain est poétiquement accidenté, à environ 36 milles des Opelousas, sera ouvert le 1er Juin prochain pour la réception du public.

Cet établissement vient d'être entièrement réparé et peint à neuf, et de notables améliorations y ont été ajoutées depuis la saison dernière:—Une grande écurie, deux nouvelles maisons à bains, avec de grands réservoirs viennent d'être construits; cette dernière amélioration apportera un grand comfort aux baigneurs, qui pourront toujours obtenir de la pure eau de source pour les bains, ces réservoirs étant hors de l'atteinte de l'eau de la pluie ou de l'inondation, comme ci-devant.

Les qualités minérales de l'eau de ces sources, et les nombreuses cures qu'elle a opérées, sont tellement connues qu'il ne serait pas même nécessaire d'en faire mention. Il est à espérer que les visiteurs trouveront à ces Sources tous les agréments réunis à l'utile; attendu que le propriétaire n'a épargné ni soins ni argent pour atteindre ce but. Il s'est assuré les services d'un excellent cuisinier, d'un bon maître d'hôtel, et de domestiques polis et attentifs. Il a aussi engagé pour la saison, deux musiciens, et en outre, en vue de l'abondance du chevreuil dans le voisinage il aura au service des visiteurs, une meute de Tajauts. Il vient également de faire construire plusieurs petits bateaux pour la pêche dans le Lac, qui est situé à environ 4 milles des Sources, et où le poisson abonde. Il ouvrira aussi un Café avec un bon billard, et où il tiendra toujours les meilleures boissons, de bons vins &c.

Pension et logement, par semaine,	$10 00
" " par jour,	2 00
Enfants et domestiques, moitié prix.	
Soins et nourriture d'un cheval, par jour,	1 00
Par repas,	50

☞M. Noel va établir une ligne régulière de voitures entre Opelousas et Bell-Cheney. Les personnes qui choisiront ce moyen de transport feront ce voyage en 4 à 5 heures, grâce à un relais établis à moitié route.

Les visiteurs pourront faire adresser leurs lettres à Bayou Chicot, attendu qu'une personne sûre sera préposée à l'effet de transporter, trois fois par semaine, les lettres et paquets des visiteurs.

E. PATIN.

Opelousas, April 11th, 1857.

☞La ligne d'omnibus de M. Noel Larcade partira des Opelousas, tous les Mercredis et Samedis de chaque semaine, et des Sources tous les Jeudis et Dimanches. Le prix du passage est de $4 par personne.

Opelousas, 16 Mai, 1857.

ECHAPPE'

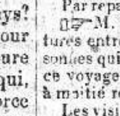

DE chez le soussigné, sur le Bayou Waxia, dans la Paroisse St. Landry, vers le 1er d'Avril courant, un CHEVAL AMERICAIN couleur brun-foncé, taille ordinaire, âgé d'environ 8 ans, sans marque, mais a une entamure à une oreille de la grosseur d'une pièce de dix cents.

Une récompense libérale sera accordée à quiconque ramènera ce cheval.

A. R. HAWKINS.

Paroisse St-Landry, 25 Avril, 1857.

Landry Hollier, a Washington,

A L'honneur d'informer ses amis et le public, en général, qu'ayant pris la suite des affaires de B. Thiry, il est de retour de la Nelle-Orléans avec un fort joli assortiment de Modes et Nouveautés, ainsi qu'un assortiment complet de tous les articles à l'usage des habitants.

Aussi ose-t-il espérer que le beau choix de ses marchandises, joint à la modicité de leurs prix lui vaudront la continuation du bienveillant patronage de tous ceux qui voudront l'honorer de leur visite.

Washington, 25 Avril, 1857.—6m

MONTRES ! MONTRES ! !

M. FRANK DEL. ARUE vient de recevoir un superbe lot de Montres en or et en argent, pour dames et messieurs, des fabriques les plus célèbres d'Europe, telles que Chronomètres, Duplex et Patent Levers.

☞Ces montres sont les plus parfaites qui aient jamais été offertes en vente dans cette Paroisse. Elles seront vendues à bon marché pour du comptant.

Opelousas, 28 Février, 1857.

A Vendre a l'Amiable.

SIX ARPENTS de Terre située dans les limites de la ville des Opelousas ; une belle situation pour une résidence.

Cette terre sera vendue au comptant ou à un an de crédit, et à un prix modéré.

S'adresser à ce bureau.

Opelousas, 7 Février, 1857.

A Vendre,

10,000 PIEUX de neuf pieds ;
10,000 Pieux de six pieds ;
25,000 Merrains de trois pieds et
20,000 Bardeaux, par

DEBAILLON & CARRIERE.

Washington, Lne., 28 Mars, 1857.

JOEL H. SANDOZ NOTAIRE PUBLIC

S'EMPLOIERA avec attention et diligence dans toutes les affaires qui lui seront confiées, telles qu'Assemblées de Familles, Assemblées de Créanciers, Ventes, Transfers et Echanges de Propriétés, Hypothèques, Levées d'Hypothèques, Donations, Inventaires, Testaments, &c., &c.

Bureau vis-à-vis la Maison de Cour, près le bureau de MM. Thos. H. Lewis & Porter.

Opelousas, 18 Avril, 1857.

JAMES RAY, *Notaire Public*,

S'OCCUPERA avec diligence de toutes les affaires qui seront confiées à ses soins. Son bureau est aux Opelousas.

Opelousas, 25 Avril, 1857.

LE DR E. M. MILLARD

CONTINUE à consacrer son temps à la pratique de la médecine.

Grand Coteau, St. Landry, 2 Mai, 1857.

LE DR. M. CAMPBELL.

ANNONCE avec plaisir à ses amis et à sa clientèle qu'il est maintenant de retour des montagnes de la Virginie, où il a recouvré la santé, et qu'il est prêt à reprendre l'exercice de sa profession.

Opelousas, 18 Octobre, 1856.

P. C. BETHELL. ROBERT HARE.

BETHELL & HARE,

Courtiers de Coton

ET

Marchands Commissionnaires,

No. 55, rue Carondelet, NLLE-ORLEANS.

☞ Ayant depuis peu un intérêt dans la dite maison, je sollicite respectueusement le patronage des habitants de St. Landry.

W C. CROW.

Nouvelle-Orléans, 27 Juin, 1857.—1a

Negre Marron en Prison.

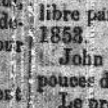

IL a été écroué dans la geôle de la Paroisse St. Landry, le 8 Juin courant, un mulâtre qui dit se nommer JOHN SIBLEY, appartenant récemment à Mme Ellen Ann Sibley, résidant dernièrement dans la Paroisse d'Orléans, et morte depuis, mais a été laissé libre par la dite Sibley au Texas, en l'année 1853.

John Sibley a environ 40 ans, 5 pieds 9 pouces de haut, trapu et ne parle qu'anglais.

Le propriétaire de cet esclave est requis de venir prouver sa propriété, payer les frais et l'emmener, autrement il en sera disposé selon la loi, après le délai légal.

CHS. THOMPSON, Geôlier.

Opelousas, 20 Juin, 1857.—29

Hotel St. Charles, Grand Coteau,

Tenu par Madame N. Grimmer, vis-à-vis le Collège. [28 Fév. 1857.

COUVENT DE L'IMMACULEE CONCEPTION,

Opelousas, Louisiane.

LES Dames de SAINTE-CROIX ont l'honneur de prévenir le public qu'elles ouvriront, dans la petite ville des Opelousas, au commencement d'octobre, une maison d'éducation pour les jeunes personnes de la paroisse et des paroisses environnantes. Le local qu'elles ont choisi, par sa position retirée, les plantations pleines de goût qui l'environnent et présentent tout-à-la-fois l'ombrage le plus délicieux et l'aspect le plus riant, par les cours spacieuses destinées aux récréations des élèves, les bâtiments spécialement adaptés à une maison d'éducation considérablement augmentés et entièrement remis à neuf, l'accès facile de tous les points de la paroisse, la proximité de l'église, offre tous les avantages extérieurs que les parents peuvent désirer pour leurs enfants.

L'instruction y sera solide, étendue, variée, surtout utile et pratique. Le cours d'étude embrassera toutes les branches enseignées dans les meilleurs maisons d'éducation d'Amérique ou d'Europe: Lecture, Orthographe, Grammaire, Composition, Rhétorique, Elocution, appliquées aux langues Française et Anglaise, dont l'étude marchera de front, et qu'on formera avec le plus grand soin les élèves à parler et à écrire avec exactitude, élégance et facilité,—Ecriture, Géographie, Histoire sainte et profane, ancienne et moderne, Mythologie, Arithmétique, tenue des livres, éléments d'Algèbre et de Géometrie, Physique, Astronomie, Histoire naturelle, Economie domestique, Couture, Broderie, Fleurs Artificielles, Dessin, Musique Instrumentale et Vocale. Cette dernière branche sera enseignée par un Artiste distingué attaché à la maison. On apportera la plus grande attention pour le maintien de l'ordre et l'application à l'étude, conditions essentielles pour le progrès des élèves.

On ne mettra pas moins de soin à leur former l'esprit, le cœur, le caractère, à leur faire contracter de bonne heure l'habitude de l'ordre, de l'économie, de la propreté, de la bonne tenue, qu'à les instruire. On veillera avec le plus grand soin sur leur moralité. Elles demeureront toujours dans l'enceinte de la maison et sous les yeux et la surveillance maternelle de leurs maîtresses; elles ne recevront d'autres visites que celles de leurs parents qui pourront les voir au parloir, le jeudi après les classes du matin, et le dimanche après la grand' messe.

L'éducation Physique recevra aussi toute l'attention qu'elle réclame ; un exercice salutaire qu'on leur fera prendre chaque jour, des récréations judicieuses qui entre-couperont les longues études, contribueront puissamment à développer les forces du corps, en délassant agréablement l'esprit et le mettant à même de reprendre l'étude avec plus d'ardeur et de profit ; La nourriture sera saine et abondante ; les soins les plus affectueux et les plus intelligents seront prodigués aux malades.

La religion est la base d'une bonne éducation; la maison professe la Religion Catholique : toutefois les jeunes personnes, qui en professeraient une autre, seront reçues à la seule condition de se conformer aux exercices publics de la communauté.

Pour mettre les parents à même d'envoyer leurs enfants plus jeunes au Couvent,—une enfant peut profiter dès l'âge de sept à huit ans et même plus tôt,—de les y tenir plus long-temps, et d'en envoyer plusieurs à la fois, on a adopté les prix les plus modérés. Les Pensionnaires payeront $100 00 par année scolaire de dix mois, en quatre paiements égaux et d'avance, pour toutes les branches renfermées dans le programme à l'exception du dessin et de la musique ; Si elles apprennent la musique, elles payeront $6 00 par mois pour le Piano ou la Guitare, $1 00 par mois pour l'usage du Piano ; $3 00 par mois pour la Musique Vocale. Les parents auront à fournir les livres et le papier, et à pourvoir au blanchissage de leurs enfants ; les frais de maladie seront aussi à leur charge.

Les Pensionnaires devront apporter en entrant : 1 moustiquaire ; une quantité suffisante de draps, couvertures, serviettes de table et de toilette, ainsi que d'habits pour tous les jours ; l'uniforme, consistant pour toute l'année en une Robe bleue, avec pélerine et pardessus de même couleur, garnis d'un petit velours noir ; 2 Garde-soleil, un bleu, l'autre en toile grise ; 1 voile bleu, 2 yds 1 voile blanc, 2 yds. Elles devront aussi apporter : 1 cuillère, 1 fourchette, 1 verre, 1 couteau, 1 baquet en ferblanc ou en zinc, 1 boîte à ouvrage, 1 [illegible], 1 brosse à dents, leurs peignes, 1 pot à l'eau, [illegible], 1 glace. Elles trouveront ces trois derniers articles à acheter à la Maison, pour qu'il y ait uniformité dans la salle de toilette.

Les externes assisteront aux classes, aux etudes et aux récréations ; elles pourront aussi prendre leur diner dans la maison. On aura également pour elles, pour leurs progrès dans leurs etudes, et leur bonne conduite, toute la diligence et toute l'ardeur qu'on peut attendre de personnes exclusivement dévouées par religion, par état et par zèle à l'éducation de la jeunesse.

Opelousas, le 15 août, 1856.

Pour plus amples renseignements on peut s'adresser à la Sœur MARIE DES SAINTS ANGES, *Supérieure*
ou à M. G. RAYMOND, *Curé des Opelousas*.

Pensionnat et Externat

Pour les Jeunes Demoiselles.

MLLE BERCIER a l'honneur d'informer le public, qu'ayant abandonné son projet de quitter les Opelousas, rouvrira son Ecole le 1er Juillet prochain.

La religion, base de toute bonne éducation, y sera suivie et enseignée avec soin. Mlle Bercier ne négligera aucun soin, aucune surveillance pour procurer le bien-être aux jeunes personnes sous sa direction, et pour mériter la continuation de la confiance qu'on lui a accordée depuis quinze ans que son école est établie dans cette Paroisse.

L'étude de la langue Anglaise y sera l'objet d'un soin tout particulier, et sera enseignée par une dame attachée à l'établissement.

Les prix sont fixés par année scolaire de onze mois, comme suit :

Instruction et pension, par an,	$125 00
Externes, par mois,	3 00
Musique, "	6 00

Opelousas 13 Juin, 1857.—1a

Sources de Beaver Creek.

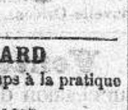

La soussignée a l'honneur d'annoncer au public qu'elle est toujours Directrice de cet établissement, et qu'elle sera prête à l'ouvrir le 1er Juin, pour la réception des visiteurs qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Ces Sources se trouvent à environ 30 milles des Opelousas, et à 8 milles de Chicot. On pourra toujours se procurer des voitures, soit aux Opelousas, soit à Washington pour s'y faire transporter.

La situation est une des plus saines de l'Etat, étant au milieu d'une charmante pinière, dont le terrain roulant et accidenté flatte la vue et égaie l'humeur. Les eaux possèdent cinq différentes qualités minérales généralement reconnues et souvent constatées. La pêche et la chasse sont à proximité et en abondance.

La table sera toujours fournie des mets les plus substantiels et les plus délicats possible, et les vins et les boissons seront de première qualité.

Pension et logement par mois,	$ 35 00
" " par jour,	1 50
Enfans et domestiques, moitié prix.	
Chevaux, par jour,	50

RACHEL GRADENIGO,
Directrice.

Opelousas, 30 Mai, 1857.

GUILLOT SCHMIDT, Tailleur,

S'ETANT établi d'une manière permanente sur la rue Bellevue, près l'encoignure de la rue Maine, offre ses services au public des Opelousas et de la Paroisse St. Landry. Il a en mains un superbe assortiment d'étoffes de la meilleure qualité et de goûts variés, convenables à la confection d'habits, gilets et pantalons, qu'il taillera et fera dans le meilleur genre et à bon marché pour du comptant.

Opelousas, 4 Avril, 1857.—1a

A VENDRE.

UN excellent MOULIN A SUCRE avec les Chandières ; le tout en bon ordre. S'adresser aux Editeurs de cette feuille ou à Simon Richard, aux Opelousas.

Opelousas, 1er Novembre, 1856

INSTITUTION STE. MARIE,

Washington, Lne.

CETTE Institution, sous la surveillance de Mme. Whitney, Principale, et de C. F. V. Haskell, Vice-Principal, sera ouverte pour la réception des élèves le troisième Lundi d'Octobre, 1856. Les cours d'instruction comprendront *la Diction, l'Elocution, l'Arithmétique, la Grammaire, la Géographie Ancienne et Morderne, l'Histoire, la Botanie, l'Astronomie, les hautes Mathématiques, la Géologie, la Minéralogie, la Mythologie Ancienne, la Chimie Organique, la Physiologie, la Puissance Intellectuelle, la Logique, la Poësie Anglaise et la Littérature.* L'instruction sera également donnée dans *les Langues* et les *Beaux Arts*.

L'année Scholastique sera divisée en deux sessions de vingt semaines chaque.

Cours d'Anglais, par session,	$ 25 00
Pension, par mois,	12 00

Frais d'entrée, $3; contingent, $1. Les Langues, la Musique, la Peinture à l'Huile, le Dessein au Crayon Linéaire, et les autres effets nécessaire seront fourni aux prix ordinaires. Pour l'usage de la Musique et des Petrons, $2 chaque. Pour l'usage des Instruments de Musique, $5.

L'Institution, à part la pension, fournit les bois de lits et les matelats. Les pensionnaires devront se prémunir de tous les autres effets. Et dans un but d'économie dans les vêtements, il est à désirer que les jeunes Demoiselles voudront bien se conformer à un uniforme adopté, quand les circonstances pourront l'admettre.

Le système d'éducation ne sera en rien sectionnel mais au contraire, strictement systématique et intellectuel. L'organisation de tous les départements sera basée sur un principe le plus sûr d'atteindre un succès complet. Les meilleurs professeurs seront toujours employés dans les diverses branches de l'éducation.

Les parens ou tuteurs des élèves qui nous seront confiés, sont priés de vouloir bien nous faire savoir quelle église ils désirent que leurs enfants fréquentent.

La principale de cette Institution fera tous ses efforts pour en faire une école d'une haute réputation littéraire où les élèves pourront terminer une bonne et solide éducation.

Les frais d'enseignement seront payables tous les six mois et d'avance. Aucun élève ne sera reçu pour moins d'une session. L'enseignement sera gratis pour les demoiselles appartenant à l'église régulière.

Se référer à :

Très Rév. Evêque T. F. Davis, Caroline du Sud; l'Evêque Green, Jackson, Miss.; Col. Z. Hooker, Gallatin, Miss.; C. Smith, M. D., Monticello, Mi.; J. W. Simpson, M. D., Laurence, Caroline du Sud; Hon. L. Orr, Washington, D. C.; Hon. W. S. Featherson, Houston, Mi.; J. H. & S. L. Willard, Troy Seminary, New York.

Washington, La., 18 Octobre, 1856.

INSTITUTION LITTERAIRE DES OPELOUSAS.

Directeur—A. DE ST. CYR, D'ARTHUN.
HENRY FRAZEE, *Professeur d'Anglais.*

Organisation de l'Institution à la date du 1er Janvier 1857.

REPARTITION JOUR PAR JOUR DE LA CLASSE DE NEUF A MIDI :

Lundi—Traduction de l'Anglais en Français.
Mardi—Dictées Anglaises et Françaises, Mathématiques.
Mercredi—Latin, Espagnol, Français, Histoire.
Jeudi—Latin, Espagnol, Mathématiques.
Vendredi—Répétition du travail général de la semaine. Examen préparatoire pour l'Examen sémestriel. Lecture : Résumé à haute voix de la lecture.
Classe de 2 à 5 heures du soir—Une heure et demie Anglais, pour les Elèves Inférieurs.— Une heure et demie Français, pour les Elèves Supérieurs.
Classe de 2 à 5 heures du soir—Une heure et demie Anglais, pour les Elèves Supérieurs.—Une heure et demie Français, pour les Elèves Inférieurs.

Etude volontaire de 7 à 8 heures du soir, sans surcroit de solde (fournir l'éclairage et le chauffage).

L'année scholaire est de douze mois.

Tolérance entière, *Religieuse et Politique.*

CONDITIONS

Instruction et pension, par an,		$140 00
" Externes, par an,		40 00
[Les trimestres payés d'avance].		
" Externes, par mois,		4 00
" Latin, "	(Extra),	2 00
" Espagnol, "	"	2 00
Dessin, par an,		30 00
Musique, "		40 00
Bois de lit, matelas, oreiller, par an,		4 00

Blanchissage, $ 1 par mois.— Les Médecins à la charge des parents.

Pension et Externat des Elèves ayant plus de seize ans, réglés de gré à gré.

Opelousas, 27 Décembre, 1856.

A Vendre.

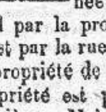

UNE jolie résidence située dans la ville des Opelousas, contenant quatre lots de terre, bornée au Nord par la rue ——, au Sud par la propriété d'André Meynier, a l'Est par la rue de la Cour, et à l'Ouest par la propriété de Jonathan Harris. La dite propriété est parfaitement installée, bonnes barrières, Maison de résidence, Cuisine, Ecurie, bon Jardin, deux lots plantés en maïs, patates, parterre, etc,, etc.

Pour d'autres informations et les conditions s'adresser à André Meynier, aux Opelousas.

Opelousas, 4 Avril, 1857.

Hotel des Opelousas,

TENU PAR H. PROVENT,
Encoignure des rues Union et Bellevue.

BONNE TABLE, bon vin de toutes qualités.—Vin de Champagne 1ère qualité,

22 Nov. 1856.

Le Docteur J. B. Lee

A transporté sa résidence à la Prairie Laurent, (ancienne habitation de R. R. Harwell) où il continuera à exercer sa profession avec soin et ponctualité.

Paroisse St. Landry 28 Mars 1857.—tf.

ANDRE' MEYNIER,

Juge de Paix.

S'OCCUPERA ponctuellement de toutes les affaires qui seront confiées à ses soins, comme Juge de Paix, dans le Premier District de la Paroisse St. Landry.

Son bureau est rue de la Cour, en face de la Maison de Cour, aux Opelousas.

Opelousas, 14 Juin, 1856.

Shwartz & Kauffman,

No. 14, Rue St. Louis, Nouvelle-Orléans.

AYANT établi un Magasin en Gros de Marchandises Sèches, sous la raison ci-dessus, à la Nouvelle-Orléans, sont actuellement prêts à pourvoir les Marchands de la Campagne de Marchandises de toutes sortes à des prix plus bas que ceux auxquels ils les ont achetées jusqu'à ce jour.

Leurs relations commerciales avec les maisons les plus considérables et les manufactures du Nord et de l'Etranger, les mettent à même d'atteindre leur but, qui est de vendre en gros à meilleur marché qu'il n'est possible d'acheter en ville maintenant.

Ils espèrent, par leur ponctualité et leur industrie, mériter la continuation du patronage des habitants de St. Landry.

SHWARTZ & KAUFFMAN,
No. 14, Rue St. Louis, Nouvelle-Orléans.
14 Fév., 1857.

BOIS DE CHARPENTE.

LE soussigné a en mains une grande quantité de bois de charpente de toutes dimensions, ainsi que plusieurs lots de bardeaux, de merrains et de pieux de 6 pieds, à vendre par J. B. A. FONTENOT,

[31 Janv. 1857.] Washington, La.

OUVRAGES TYPOGRAPHIQUES exécutés avec promptitude et netteté au Bureau du Courrier des Opelousas.

HOTEL DE L'AIGLE

Washington, Le.

LE soussigné ayant acheté l'Hotel connu dernièrement sous le nom de "Galt House" annonce respectueusement au public que ce bel établissement est maintenant ouvert pour la réception des voyageurs et des pensionnaires réguliers. L'Hôtel fait face au Bayou Courtableau, et est situé entre les deux Quais, à Washington. Le mobilier a été entièrement changé et renouvelé, et aucun soin ne sera épargné pour rendre cet établissement l'égal des meilleurs de la campagne de cet Etat.

WM. IRELAND.

Washington 29 Déc. 1855. 4

Nouveau Magasin.

BIJOUTERIE & HORLOGERIE.

LE soussigné vient d'ouvrir, à l'encoignure des rues Main et Bellevue, un magnifique magasin de Bijouterie et d'Horlogerie. Il a en main un assortiment de belles montres, en or et en argent, ainsi qu'un assortiment de bijouterie fine et autre, pendules de tous genres et de divers prix, &c., &c., qu'il offre à vendre à des prix très réduits pour du comptant.

S'étant assuré les services d'un excellent Horloger, il réparera les montres et les pendules, ainsi que les bijoux qui pourront lui être confiés.

Il espère, par son assiduité et la modicité de ses prix, mériter une partie de l'encouragement du public. FRANK DE LA RUA.

Opelousas, 14 Juin, 1856.

LE DOCTEUR SALLES

AYANT acheté un local à Bellevue, très convenable pour recevoir des malades ; il s'occupera spécialement de maladies chroniques et ses prix seront très modérés : une piastre par jour pour les esclaves qui n'auront pas besoin d'un garde malade, et pour ceux qui auraient besoin de quelqu'un pour les servir, le prix sera convenu d'avance avec le propriétaire.

Le Dr. Salles offre ses services, en outre, à tous ceux qui voudront l'honorer de leur confiance.

B. J. SALLES, D. M.

Bellevue, 29 Novembre, 1856.

COTON, LAINE ET PEAUX.

LE soussigné informe ceux que cela peut concerner, qu'il achètera du coton, des peaux et de la laine au prix du cours, pour du comptant ou par mandats sur la Nouvelle-Orléans. J. L. COURET.

Opelousas, 6 Décembre, 1856.

M. HENRY L'HOTEL,

MARBRIER.

VIENT d'établir à St. Martinville un atelier de Monuments Funéraires en tous genres,—fait l'ornementation, les inscriptions, et dore les lettres. Tous ces ouvrages seront exécutés en marbre d'Italie de première qualité.

Ceux qui auraient des ouvrages de cette nature à faire exécuter dans la paroisse St. Landry pourront s'adresser au bureau du Courrier, aux Opelousas, ou à M. L'Hotel, à St. Martinville.

Opelousas, 24 Janvier 1857.—8m.

DUCLOS & CO.

Rue Bienville, No. 52, encoignure Passage de la Bourse, Nouvelle-Orleans.

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ils ont ouvert à l'adresse ci-dessus un Magasin de Meubles de tous genres, tels que Lits, Bureaux, Armoires et Lavabos, Tables de centre et autres, Sofas, Tête-à-têtes-Chaises, Fauteuils, Chaises, Matelats en crin, à ressort et en mousse-plume, &c., &c.

Ils entreprennent les réparations, échanges, et prennent des meubles en magasinage.

Ils osent espérer, par leurs soins et efforts, obtenir une part du bienveillant patronage de leurs amis et du public.

Nouvelle-Orléans, 27 Décembre, 1856.

GROCERIES.

UN bel assortiment de Groceries de Famille.—*Vins, Brandys, Whiskey* de différentes qualités ; *Bière, Scotch Ale, Porter ; Maïs, Avoine, Fèves de Clos, (cow-peas,) &c.*, à bon marché pour du comptant.

DEBAILLON & CARRIERE.

Washington, 9 Juin, 1855.

FORGE A WASHINGTON.

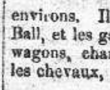

LE soussigné, s'étant établi d'une manière permanente à l'encoignure des rues Washington et Sittig, à Washington, offre ses services aux habitants des environs. Il confectionne les célèbres Charrues de Ball, et les garantit de qualité excellente, réparera les wagons, charrettes et autres véhicles ; il ferre aussi les chevaux, le tout aux prix les plus modérés.

S. McCLAIN.

Washington, Lne., 23 Mai, 1857—1a

AVIS AU PUBLIC.

LE public est par le présent notifié de ne pas parcourir dans les limites de son habitation, La Chénière, ou de chasser dans les dites limites avec ou sans chiens ou fusils. Toute personne qui le fera sera poursuivie selon la loi.

JAMES C. HILL.

Paroisse St. Landry, 7 Février, 1857—t

ALPHONSE DEBAILLON,

Encanteur Public,

DANS et pour la Paroisse St. Landry. Tous ordres laissés chez lui ou au bureau du *Courrier* seront promptement exécutés.

Opelousas, 6 Octobre 1855.

AVIS.

TOUS ceux qui doivent au soussigné sont informés que M. Landry Hollier, à Washington, est autorisé à faire rentrer mes comptes, et sont respectueusement priés de payer chez lui. B. THIRY.

Washington, 25 Avril, 1857 —3m

AVIS AU PUBLIC.

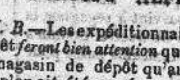

LE bateau-à-vapeur WM. C. YOUNG, capitaine G. E. LOUAILLIER, a commencé ses voyages réguliers entre les Opelousas et la Nouvelle-Orléans, partant de Washington tous les dimanches à 10 heures du matin et de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, à 5 heures de l'après-midi, pendant la saison. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à ALFRED LOUILLIER
Washington.

N. B.—Les expéditionnaires et les consignataires de frêt *feront bien attention* qu'aucun frêt ne sera livré du magasin de dépôt qu'autant que le compte de frêt n'en ait été payé, ou qu'un reçu reconnaissant la réception du frêt n'ait été envoyé aux expéditionnaires pour paiement. Tous ceux qui auront du frêt trouveront toujours leurs comptes entre les mains de M. Alfred Louaillier, à Washington, qui est autorisé à collecter et à acquitter nos comptes.

G. E. LOUAILLIER.

Washington, 21 Mars, 1857.

A Vendre a l'amiable.

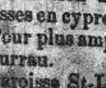

UN MORCEAU DE TERRE, situé à Plaquemine Brulée, dans le quartier appelé *Midway Post-Office*, contenant 350 acres, environ 150 desquels sont boisés, 75 entourés en bons pieux de cypre et en culture, avec une bonne maison de résidence, moulin à coton, bâtisses en cypre, cabanes à nègres, &c.

Pour plus amples informations, s'adrrsser à ce burrau.

Paroisse St-Landry, 25 Avril, 1857.—6m

HOTEL A VENDRE.

LE soussigné, propriétaire actuel de l'HOTEL DE L'UNION, aux Opelousas, dernièrement tenu par M. H. A. Patin, offre à vendre le dit établissement, avec ou sans les meubles. Cet Hôtel est admirablement situé, et très achalandé.

Pour les conditions et autres particularités, s'adresser sur les lieux, à H. A. Patin, ou a soussigné, VALERY GUILBEAU.

Opelousas, 2 Août, 1856.

Theodore DeValcourt,

NOTAIRE PUBLIC ET ENCANTEUR dans et pour la Paroisse St. Landry, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est à sa résidence, près Grand Coteau.

Tous ordres déposés au magasin de M. J. B. Pollingue, au Grand Côteau, seront promptement exécutés.

St. Landry 5 Avril 1856.

AVIS.

LA société qui a existé ci-devant, sous la raison de J. B. BELLOCQ & Co. a été dissoute le 31 Août dernier, par limitation et la mort de J. B. Bellocq.

Les soussignés continueront les affaires de la maison, sous la raison de BELLOCQ, NOBLOM & Co., d'après un acte passé pardevant S. Magner, notaire public.

VEUVE J. B. BELLOCQ,
A. P. NOBLOM,
J. B. DERBES,
P. ROY.

Nelle. Orléans, 1er Sept., 1856 —1a

Debaillon & Carriere,

Marchands-Commissionaires

WASHINGTON, Le.

19 Janv. 1856.

MUSIQUE.

LE Prof. ANTHONY WIMMER a l'honneur d'informer le public, qu'ayant été sollicité à venir s'établir dans la ville des Opelousas, il est prêt à donner des leçons sur le Piano, le Violon, la Guitarre, ainsi qu'en Musique Vocale ; il accordera également les Pianos.— Ses prix seront très modérés ; $6 00 par mois pour la musique instrumentale, et $3 00 par mois pour la musique vocale. Pour l'accord des Pianos, les prix seront proportionnés a l'ouvrage ; néanmoins ils seront toujours modérés.

Opelousas, 16 Août, 1856.

A Vendre.

BARDEAUX, Merrains, Pieux et Poteaux.—Les soussignés offrent à vendre à des termes très avantageux, les articles suivants :

50,000 bardeaux et merrains de 3 pieds ;
50,000 pieux de 6 et de 8 pieds, et une quantité de poteaux de barrière, le tout de cypre. VERRET & FERAY.

Bois Mallet, 18 Juillet, 1857.—1m

Belle Habitation a Vendre.

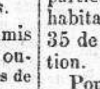

On offre à vendre une jolie Habitation, située à environ 3 milles des Opelousas, parfaitement installées—Maison de maître, Cabânes à nègres, Moulin à coton et tout ce qui appartient à une habitation bien établie. Cette habitation contient 178 arpents, dont 30 à 35 de terre boisée et le reste est en cultivation. Le tout parfaitement entouré.

Pour le prix et les conditions, s'adresser à André Meynier, aux Opelousas.

Opelousas, 20 Décembre, 1856.

AVIS.

LES soussignés informent par les présentes les habitants et le public en général, qu'à compter du 1er Novembre prochain, 1856, le magasinage maintenant réclamé par eux pour un temps indéfini, sera exigé *pour l'espace d'un mois*, et pour tous mois ou partie de mois en sus, la même proportion sera exigible.

☞Aucun article de frêt ne sera délivré à moins que le magasinage ne soit préalablement payé.

DEBAILLON & CARRIERE.

Washington, 11 Octobre, 1856.

AVIS.

TOUTES les personnes qui doivent à la Succession de feu James M. Moore, décédé, sont averties que le second paiement sera dû le 10 Juillet prochain, 1857, époque à laquelle elles sont requises de venir payer. Une attention ponctuelle de leur part leur épargnera des frais.— Aussi, les personnes qui ont des réclamations contre la dite Succession les présenteront pour leur classification à la soussignée,

CORALIE LAMORANDIERE,
Administratrice.

Moundville, 13 Juin; 1857.—7f

M. HERRMANN BODEMULLER,

Barbier.

—Rue Main près l'attelier de M. Chrétien. Il enseigne la musique sur le violon et la guitare, et répare également les Instruments de Musique et accorde les Pianos. [Opelousas, 18 Avril 1857.

---

100 SACS de graine de Coton du Petit Golfe, à vendre par DEBAILLON & CARRIERE,

18 Avril, 1857) Washington, Lne.

Théodose Chacheré,

Encanteur Public,
Dans et pour la Paroisse St. Landry.

☞Son bureau est en celui du Shérif.

Rogers & Thompson,

ENCANTEURS PUBLICS

DANS et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

GEO. N. ROGERS,
A. J. THOMPSON.

27 Déc. 1856.—1a.

LE COURRIER,

Publié le Samedi par
JOEL H. SANDOZ & ANDRE MEYNIER

CONDITIONS

Le prix de l'abonnement est de TROIS piastres par an, payable d'avance, ou QUATRE piastres payable à la fin de l'année.

Aucun abonnement ne sera reçu pour un temps moindre de douze mois.

Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les arrerages ne soient payés.

Les abonnés qui voudront arrêter leur abonnement devront en donner avis, *par écrit*, au moins un mois avant le terme de leur abonnement.

Les avis se paieront de la manière suivante, savoir.—Les avis qui n'excèderont pas un carré de l'espace de dix lignes, se paieront une piastre pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion suivante. Les avis plus longs suivront la même règle.

Tout avis, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné, sera publié en français et en anglais, jusqu'à ce qu'il soit retiré, ou jusqu'à ce que les éditeur jugent à propos de le retirer.

Les avis ou communications annonçant un candidat se paieront dix piastres, et d'avance.

Les lettres ou communications adressées aux éditeurs devront êtres affranchies.